



La Tour du Pin, le 6 avril 2020.

Chers élèves

J'espère que vous allez le mieux possible dans cette période compliquée que nous vivons tous. Je ne peux pas venir vous voir en classe comme je le fais parfois quand j'ai un message à vous transmettre. Je le fais donc par écrit.

Aux élèves de 3^e : le brevet 2020

Pour assurer un maximum d'équité entre les élèves dans une situation où la tenue des épreuves finales ne peut pas être garantie à ce jour, notre ministre a annoncé vendredi dernier que le diplôme du brevet 2020 serait obtenu en contrôle continu.

Ce contrôle continu sera basé sur les notes obtenues durant les 3 trimestres de l'année de 3^e, hors période de confinement. Cela veut dire que l'enregistrement des notes pour le brevet s'est arrêté le 13 mars au soir et qu'il reprendra à la réouverture du collège, à une date non fixée à ce jour.

Mr Blanquer a également annoncé que l'obtention du brevet était suspendue à un contrôle d'assiduité, à savoir :

- le travail fourni et la motivation mise en œuvre pendant la période de confinement,
- la présence effective au collège de la date du redémarrage des cours jusqu'au 4 juillet.

Nous serons donc particulièrement vigilants sur votre implication dans votre travail et vos réponses aux sollicitations des enseignants durant cette période de fermeture du collège.

A tous les élèves

Dans ce contexte très particulier, il me semble indispensable de vous rappeler que vous ne travaillez pas pour les notes mais pour apprendre et acquérir les compétences nécessaires à la poursuite de votre scolarité avec succès dans les années qui suivront.

Il est impossible de penser que nous pourrions d'un coup de confinement vous laisser sans aucune stimulation intellectuelle ni apprentissage pendant des semaines et vous faire ensuite passer dans la classe supérieure ou en 2nde au lycée. Et donc, nous ne vous lâchons pas.

L'évaluation est un outil important pour vous permettre de vous situer et d'ajuster votre travail si vos résultats ne sont pas à la hauteur de votre investissement. Le travail effectué, les évaluations et les notes obtenues pendant la période de confinement, même si elles ne comptent pas pour le brevet ou la moyenne, comptent pour vous et pour nous. Elles doivent vous permettre de continuer votre travail d'apprentissage du mieux possible, de consolider vos acquis pour réussir en classe supérieure, que ce soit au lycée ou au collège.

N'oubliez pas non plus que vous préparez en ce moment la fin de l'année, avec une reprise incertaine compte-tenu de la situation sanitaire mais que nous espérons encore avant les vacances d'été. Les évaluations que vous passerez après la réouverture du collège seront basées sur les notions transmises pendant la période de confinement et seront prises en compte dans votre bulletin du 3^{ème} trimestre.

Nous comptons donc sur vous pour vous accrocher du mieux que vous le pouvez. Tout le travail et les évaluations que vous réaliserez pendant cette période de fermeture du collège sont pour nous des moyens de mesurer votre assiduité et vos efforts. Même si les notes du confinement ne seront pas comptées dans les moyennes du 3^e trimestre, nous valoriserons votre implication

Bien entendu, nous savons qu'il n'est pas facile pour certains d'entre vous de suivre cet enseignement à distance. Nous ne le prenons en compte du mieux possible dans l'accompagnement que nous proposons.

Comme au collège, vous avez simplement l'obligation d'aller aussi loin que vous le pouvez avec les moyens qui sont à votre disposition. L'important, ce sont les efforts que vous fournissez, votre volonté de bien faire et votre implication dans le travail à distance. Et c'est cela que nous essayerons de mesurer du mieux que nous pourrons au terme de cette année scolaire particulière, pour vos bulletins du 3^e trimestre. Nous le ferons dans la bienveillance et avec un maximum de personnalisation par rapport à vos situations individuelles, mais avec objectivité au regard de l'implication réelle dont vous avez fait preuve.

Rappels

Je vous rappelle les 2 canaux retenus pour vous envoyer le travail à réaliser :

- Ecole Directe via votre messagerie ou le cahier de texte numérique
- Les échanges de mails « collège Saint Bruno » entre vous et vos professeurs ou la plate-forme Teams.

La plupart des enseignants travaille avec Teams. Mais certains continuent d'utiliser Ecole Directe. Pensez bien à vérifier tous les jours ces 2 canaux pour récupérer vos consignes de travail.

Sur Ecole Directe, il faut aller voir à la fois dans « Contenu des séances (cours) » et « Travail à faire (devoirs) ».

Par ailleurs, Teams est une plate-forme de travail collaboratif, que nous vous avons mise à disposition pour que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions en maintenant le lien avec vos enseignants depuis la fermeture du collège. Ce n'est pas un réseau social où vous pouvez échanger sur votre vie privée, dans un langage inadapté, voir incorrect parfois.

Je vous encourage bien entendu vivement à vous détendre et à garder du lien entre vous. Par contre, ceci ne doit pas se faire sur Teams, qui est avant tout un espace de travail. Je suis convaincue que vous avez d'autres ressources à votre disposition pour communiquer entre vous.

Pour terminer, je vous souhaite le plein de courage et d'énergie. Sans trop de stress, ni de pression excessive. Je vous demande de « juste » faire de votre mieux pour répondre aux demandes de vos professeurs. Profitez des liens particuliers qui se tissent avec eux et des nouvelles méthodes d'apprentissage qui vous sont proposées. Donnez-vous à fond et tirez profit de ce que vous vivez.

N'oubliez pas non plus de profiter de ce temps pour vous ressourcer avec votre famille.

J'espère vous retrouver au plus vite pour pouvoir vous dire de vive voix que vous avez tous assuré au top. Un collège vide de ses élèves et de son équipe, c'est vraiment triste.

Belles et saintes fêtes de Pâques à vous tous.

Nathalie VAN TROYS,

Directrice.